Pays de Chantonnay infos

N° 43

Juillet 2014

DOSSIER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

p. 4 - 9

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Chantonnay

Ensemble pour réussir

p. 10-11
Le budget

p. 12
Culture-Jeunesse

p. 17
Les Aînés

ÉDITO

Le 9 avril dernier, le Conseil Communautaire m'a élu à la présidence de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay pour un second mandat. Cette ré-élection est sans doute la reconnaissance du travail qui a été accompli par toute l'équipe pendant les six années écoulées mais c'est aussi une marque de confiance pour les six années à venir.

Les évolutions prévisibles de la réforme territoriale vont sans doute élargir les compétences de notre collectivité, en matière d'urbanisme notamment. Il nous faudra être vigilants et travailler dans le consensus car l'affirmation de la place de votre territoire devra préserver l'identité et la réalité des communes qui la composent.

Nous allons dès le début du mandat élaborer un projet de territoire qui fixera les orientations à 10-15 ans. A nous, ensuite, de mettre en œuvre les actions qui seront les plus profitables. Ensemble apportons le meilleur pour notre territoire et le bien-être de ses habitants.

Cette volonté de travail et de réussite est portée dans le dialogue et la concertation par toute l'équipe que j'ai l'honneur de présider :

- **Bernard BLANCHARD – Maire de Saint-Vincent Sterlanges**
  Responsable de la commission "Tourisme".
- **Jean BUREAU – Maire de Saint-Hilaire le Vouhis**
  Responsable de la commission "Bâtiments-Voirie-Espaces verts".
- **Yannick SOULARD – Maire de Saint-Prouant**
  Responsable de la commission "Budgets-Finances".
- **Gérard VILLETTE – Maire de Chantonnay**
  Responsable de la commission "Développement économique".
- **Louis-Marie GIRAUDEAU – Maire de Bournezeau**
  Responsable de la commission "Environnement et Aménagement du Territoire".
- **Christian BOISSINOT – Maire de Rochetrejoux**
  Responsable de la commission "Emploi".
- **Michel GIRAUD – Maire de Sigournais**
  Responsable de la commission "Communication".
- **Daniel CHASSERIEAU – Maire de Saint-Germain de Prinçay**
  Responsable de la commission "Culture-Jeunesse".

Jean-Jacques DELAYE
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Chantonnay

Coordonnées

Communauté de communes
du PAYS DE CHANTONNAY

65 avenue du Général de Gaulle
BP 98
85111 CHANTONNAY cedex

Tél. : 02 51 94 40 23
Fax : 02 51 94 89 46

contact@cc-paysdechantonnay.fr

Pour recevoir toutes les nouveautés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, Inscrivez-vous à la Newsletter sur

www.cc-paysdechantonnay.fr

Devenez Fan du
Pays de Chantonnay

www.facebook.com/CCPaysdeChantonnay

Magazine semestriel

Directeur de la publication : Jean-Jacques DELAYE
Rédaction : Commission Communication - Audrey GILLES
Photos : Communauté de communes du Pays de Chantonnay - 123RF - Fotolia
Phovoir - S. Echappé - C. Raynaud de lage - T. Pasquet - C. Vermeuten
Pour nous écrire : contact@cc-paysdechantonnay.fr

Conception/Réalisation : MORGANE Communication - Les Herbiers
Impression : Imprimerie FI Froger - Chantonnay

à Rochetrejoux

ACTIPÔLE DE LA MINE

L'aménagement de la première tranche de la zone artisanale "Actipôle de la Mine" à Rochetrejoux est terminé.

Une surface de 7 860 m² est disponible pour l'installation d'entreprises.

à St-Hilaire le Vouhis

ATELIER RELAIS DE LA VOURAIE

Cet atelier est composé d'un ensemble : bureau-vestiaire et sanitaire de 37 m² et un espace atelier de 253 m² avec un portail sectionnel de 4 m de hauteur. Cet atelier est destiné à la location.

à St-Prouant

ATELIER RELAIS DES GRANDMONTAINS

Cet atelier comprend un bloc bureau-sanitaire et vestiaire de 37 m² et un espace atelier de 204 m² avec un portail sectionnel de 4 m de hauteur.

Cet atelier est destiné à la location.

→ **INFORMATIONS :**

Pour la location de bureaux ou d'ateliers.
Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Communauté de communes au **02 51 94 40 23.**

à Bournezeau

VENDÉOPÔLE VENDÉE CENTRE

L'entreprise Solution Cintrage PVC a débuté la construction de son bâtiment sur le secteur central du Vendéopôle.

Suite à la demande de raccordement de plusieurs entreprises du Vendéopôle, GRDF a réalisé une extension de réseau de gaz jusqu'au secteur central du Vendéopôle.

à St-Hilaire le Vouhis

ACTIPÔLE DE LA VOURAIE

L'entreprise AB Bois (Menuiserie et Agencement) a décidé d'acheter une parcelle de 1 868 m² sur cette zone artisanale pour y construire son atelier.

à St-Prouant

ACTIPÔLE DES GRANDMONTAINS

L'entreprise GABORIT (carreleur) a fini la construction de son bâtiment sur cette zone artisanale.

→ **INFORMATIONS :**

Les entreprises intéressées peuvent réserver un terrain dès maintenant en contactant la Communauté de communes au **02 51 94 40 23.**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

C'est la signature retenue par le Conseil Communautaire en 2008 lors du choix du nouveau logo.

Elle traduit parfaitement l'objectif d'une Communauté de communes.

La Communauté de communes a pour but d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité, pour bâtir un projet commun de développement et d'aménagement pour le territoire qu'elles forment ensemble.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire prend les décisions qui engagent la Communauté de communes.

Pour se faire, il se réunit au minimum quatre fois par an selon un ordre du jour, il est également chargé d'examiner et de voter le budget communautaire chaque année.

Vous pouvez consulter les ordres du jour et les comptes rendus du conseil sur le site internet de la Communauté de communes :

www.cc-paysdechantonnay.fr

Le nouveau Conseil Communautaire

La première réunion du Conseil Communautaire s'est déroulée le mercredi 9 avril à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, l'ensemble des Conseillers a procédé à l'élection du nouveau Président.

Lors de sa réunion du 23 avril, le Conseil a élu les 8 vice-présidents et 1 membre du bureau.

Le Conseil Communautaire se compose désormais d'un Président : M. Jean-Jacques Delaye et de 29 Conseillers

Répartition des Conseillers :

- Bournezeau : 5 Conseillers
- Chantonnay : 10 Conseillers
- Saint-Germain de Prinçay : 3 Conseillers
- Saint-Hilaire le Vouhis : 2 Conseillers
- Saint-Prouant : 3 Conseillers
- Saint-Vincent Sterlanges : 2 Conseillers
- Sigournais : 2 Conseillers
- Rochetrejoux : 2 Conseillers

DOSSIER

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LES COMMUNES sont complémentaires

S'ASSOCIER
pour mieux traiter ensemble certains sujets

La Communauté de communes est complémentaire aux Communes. Il s'agit pour les Communes de s'associer afin de traiter au mieux certains sujets ensemble.

Ainsi la Communauté de communes intervient seulement sur les domaines que les Communes lui ont confié et qui sont inscrits dans les statuts communautaires (ce sont les compétences communautaires qui sont différentes pour chaque Communauté de communes).

La loi impose que certains groupes de compétences soient dans les statuts (par exemple : l'aménagement de l'espace, le développement économique, l'environnement, le logement, etc.), mais elle laisse aux Communes membres le choix des domaines précis confiés à la Communauté de communes.

Les Communes peuvent aussi se mettre d'accord (avec l'approbation d'une majorité renforcée des conseils municipaux) pour gérer au sein de la Communauté de communes d'autres sujets qu'elles choisissent.

LE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE ET MUNICIPAL

Les Conseillers Communautaires sont obligatoirement des Elus Municipaux. Ils siègent donc à la fois au Conseil Municipal et au Conseil Communautaire.

Les Commissions Communautaires comprennent des Elus Municipaux qui ne sont pas forcément Conseillers Communautaires, ce qui permet d'associer plus largement les Conseils Municipaux aux travaux de la Communauté de communes.

COMMUNES ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES au service de la population et du Territoire du Pays de Chantonnay

Les Communes et la Communauté de communes sont chargées de gérer les affaires locales chacune pour les compétences qui lui sont propres. Elles travaillent sur le même territoire et pour la même population du Pays de Chantonnay.

Le nouveau Conseil Communautaire

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ASSOCIÉE À D'AUTRES PARTENAIRES

La Communauté de communes est associée à d'autres partenaires pour traiter certains sujets ou avoir accès à des services spécialisés.

- LE SCOM

Le Syndicat rassemble 4 Communautés de communes pour la collecte des déchets ménagers (les Pays des Essarts, de Chantonnay, de Pouzauges et de la Chataîgneraie).

- LE PAYS DU BOCAGE VENDÉEN

Ce syndicat réunit 8 Communautés de communes du nord-est vendéen. Il permet de définir une stratégie commune par la charte du Pays, de définir les orientations de l'urbanisation avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et de mettre en œuvre un développement touristique cohérent avec le Pôle Touristique.

- LE SYNERVAL

Ce syndicat est en charge de la restauration et de l'entretien des cours d'eau du bassin versant du Lay en amont de Mareuil sur Lay.

- LE SYNDICAT VENDEE CENTRE BOURNEZEAU

Il rassemble les 2 Communautés de communes du Pays de Chantonnay et du Pays Mareuillais pour l'aménagement et la gestion du Vendéopôle à Bournezeau.

- LE SYDEV

La Communauté de communes a adhéré à ce syndicat départemental pour la mise en place du réseau numérique à très haut débit et pour l'installation de bornes de recharge électrique des véhicules.

- L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CHANTONNAY

La Communauté de communes est membre de cette association qui assure l'accueil, l'information et la promotion touristique du territoire.

- LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS

Cette association informe et accompagne les jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans. Une salariée de la mission locale est présente 4 jours par semaine à la Maison de l'Emploi à Chantonnay.

- E-COLLECTIVITÉ VENDÉE

Ce syndicat développe des outils et des services numériques pour les collectivités locales de Vendée. Ces outils permettent la transmission sécurisée de documents numériques pour les actes administratifs et comptables, les marchés publics et les convocations officielles.

- L'AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES DE VENDÉE

La Communauté de communes est actionnaire de cette société publique locale dédiée à l'accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre des projets (aménagements urbains, constructions, voirie).

LES HUIT VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lors de sa réunion du 23 avril dernier, le Conseil Communautaire a élu les 8 vice-présidents de la Communauté de communes.

Il s'agit des 8 maires dans l'ordre suivant :

- **1er vice-président :** Bernard BLANCHARD
- **2e vice-président :** Jean BUREAU
- **3e vice-président :** Yannick SOULARD
- **4e vice-président :** Gérard VILLETTE
- **5e vice-président :** Louis-Marie GIRAUDEAU
- **6e vice-président :** Christian BOISSINOT
- **7e vice-président :** Michel GIRAUD
- **8e vice-président :** Daniel CHASSERIEAU

Le Bureau communautaire comprend 2 autres membres :

- Viviane CHENU, Maire délégué de Saint- Philbert du Pont Charrault commune associée à Chantonnay.
- Se sera au prochain Conseil Communautaire, il s'agit de Carole Dobigny, maire déléguée de Saint-Vincent Puymaufrais commune associée à Bournezeau.

DÉLÉGATIONS AU PRÉSIDENT ET INDEMNITÉS DE FONCTION

Pour faciliter le fonctionnement, le Conseil Communautaire a délégué au Président une partie de ses attributions pour certaines décisions notamment pour les emprunts, les marchés publics, les conventions, les locations des ateliers relais et de la pépinière d'entreprises, la vente des terrains en zones d'activités, les assurances, les régies, les droits de préemption, les actions en justice, les dossiers d'autorisation d'urbanisme, les aides à la réhabilitation des assainissements non collectifs, les aides Habiter Mieux, le renouvellement des adhésions aux associations.

Les indemnités sont fixées pour le Président au taux maximum et pour les vice-présidents à 75 % du taux plafond, l'ensemble correspond à l'enveloppe globale maximale autorisée qui est calculée sur un nombre de 6 vice-présidents.

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

• AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Réserves foncières, charte de Pays, contrat de Pays, Système d'Information Géographique (SIG), Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), communications électroniques.

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zones d'activités, immobiliers d'entreprises, actions de développement économique, promotion et information touristique, équipements touristiques des lacs, circuits de randonnées.

• PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets ménagers, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Lay, entretien et aménagement des cours d'eau, lutte contre les organismes nuisibles, Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

• POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Programme Local de l'Habitat, opérations d'amélioration de l'habitat, structures d'hébergement pour personnes âgées, aires d'accueil des gens du voyage.

• VOIRIE

Giratoire d'accès au parc d'activités POLARIS.

• ACTION SOCIALE

Locaux pour l'action des associations caritatives, Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : gestion des structures d'hébergement pour personnes âgées, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC), cuisine centrale, repas à domicile.

• AUTRES COMPÉTENCES

Transport à la demande, Maison de l'Emploi, caserne de gendarmerie, prévention routière dans les écoles et les collèges, réseau des bibliothèques, manifestations destinées aux scolaires (culturelles ou en lien avec une compétence communautaire), promotion de la Communauté de communes à l'occasion d'évènements sportifs, culturels ou de loisirs, logiciels métiers (finances, population, élections).

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

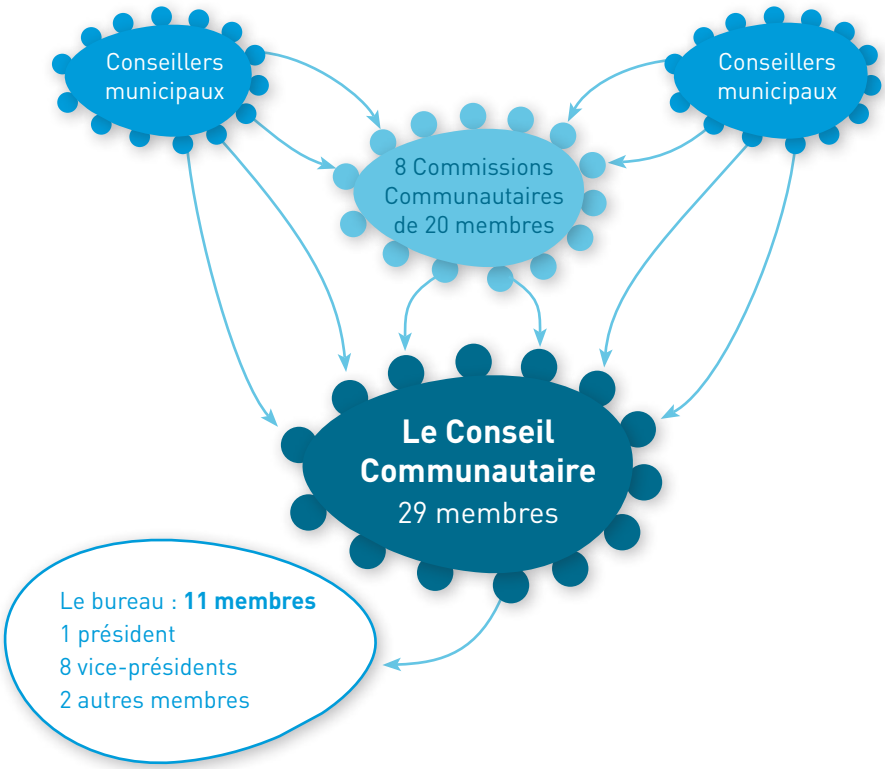

LE CHEMINEMENT D'UN DOSSIER À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

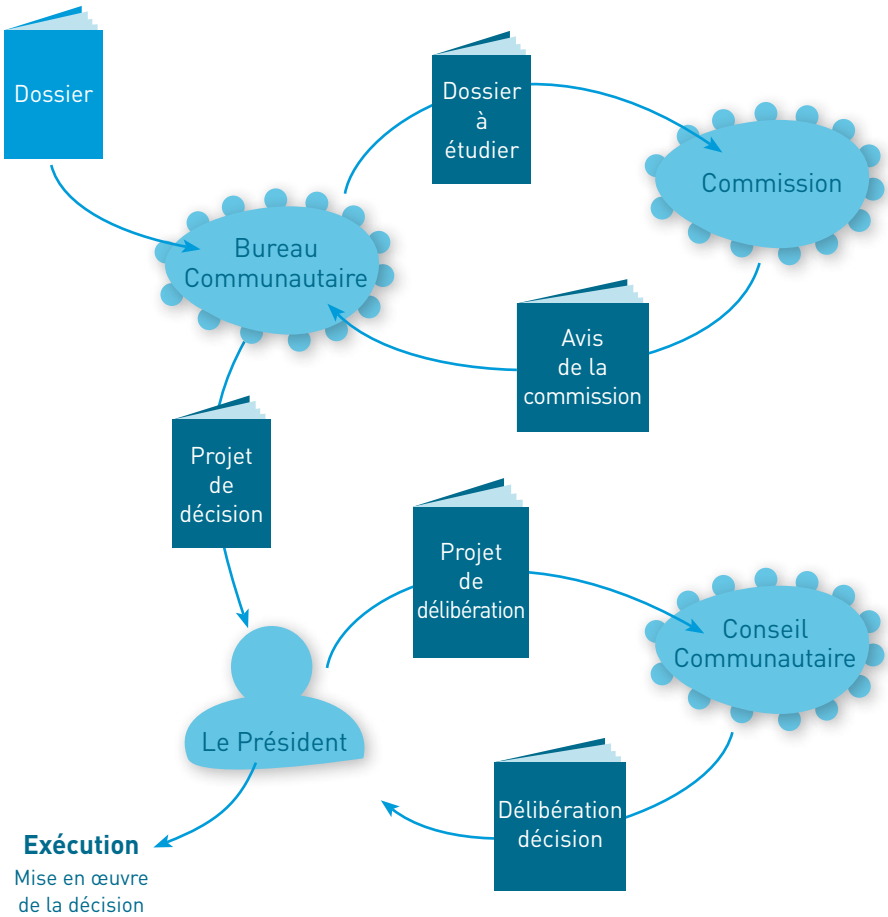

LES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VUE D'ENSEMBLE

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- **Durant l'année scolaire 2012 – 2013 :** 4720 élèves ont été scolarisés sur les 27 établissements du Pays de Chantonnay.
- **Habitat :** 7 454 résidences principales sur le territoire.
- **Mais c'est aussi** 24 319 hectares où l'économie, l'habitat et l'agriculture sont partagés.

Population du Pays de Chantonnay

Sur 18 476 habitants

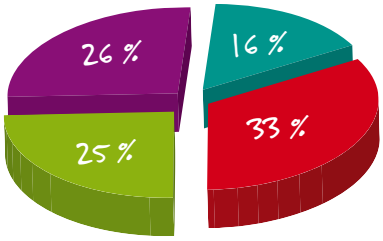

- plus de 65 ans
- de 20 à 39 ans
- de 40 à 64 ans
- de 0 à 19 ans

Sources : INSEE

Nombres d'entreprises et d'emplois salariés au Pays de Chantonnay

Sur 1 296 entreprises, 5 217 emplois salariés

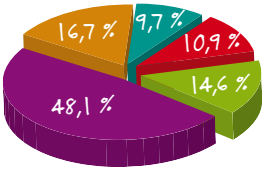

Entreprises

- Industrie
- Construction
- Commerce
- Services
- Primaire

Sources : INSEE (fichiers SIRENE)

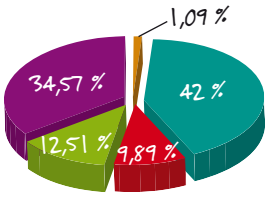

Emplois

- Industrie (soit 2 187 emplois salariés)
- Construction (soit 516 emplois salariés)
- Commerce (soit 653 emplois salariés)
- Services (soit 1 804 emplois salariés)
- Agriculture (soit 57 emplois salariés)

Sources : URSSAF Pays de la Loire

TROMBINOSCPOPE
du Conseil Communautaire

à Bournezeau

M. Louis-Marie GIRAUDEAU
Maire
Vice-président de la Commission Environnement et Aménagement du Territoire

Mme Annie ROUSSEAU

M. Denis ROUSSEAU

Mme Carole DOBIGNY
Maire déléguée
Saint-Vincent Puymaufrais

M. André COLLIN

à Chantonnay

M. Jean-Jacques DELAYE
Président
de la Communauté de Communes

M. Gérard VILLETTE
Maire
Vice-président de la Commission Développement économique

Mme Viviane CHENU
Maire déléguée
Saint-Philbert du Pont Charrault

Mme Isabelle MOINET

M. Jean-Pierre SIRET

Mme Brigitte PHELIPEAU

M. Didier BOISSEAU

Mme Christine DEHAUD

M. Vincent LAINE

M. Eric PELTANCHE

à Rochetrejoux

M. Christian BOISSINOT
Maire
Vice-président
de la Commission Emploi

M. Guy LUMEAU

à St-Germain de Prinçay

M. Daniel CHASSERIEAU
Maire
Vice-président de la Commission
Culture – Jeunesse

Mme Odile GRELIER

M. Dominique PAILLAT

à St-Hilaire le Vouhis

M. Jean BUREAU
Maire
Vice-président de la Commission
Bâtiments – Voirie – Espaces verts

M. Denis CHAIGNEAU

à St-Prouant

M. Yannick SOULARD
Maire
Vice-président de la Commission
Budgets - Finances

Mme Marie-Christine SELLIER

M. Joël FLANDROIS

à St-Vincent Sterlanges

M. Bernard BLANCHARD
Maire
Vice-président
de la Commission Tourisme

M. Claude BENETEAU

à Sigournais

M. Michel GIRAUD
Maire
Vice-président
de la Commission Communication

M. Cyrille CHAUVET

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2013

- Parc d'activités "Actipôle de Benêtre" : finition des travaux de voirie.
- Lancement de la construction de deux ateliers relais, l'un à Saint-Prouant et l'autre à Saint-Hilaire le Vouhis.
- Vente d'un atelier relais à Bournezeau.
- Décision d'acheter deux bâtiments existants, destinés en partie à l'accueil d'entreprises, à Saint-Vincent Sterlanges et à Chantonnay.
- Étude opérationnelle pour l'aménagement d'une Zone Artisanale à Rochetrejoux.
- Début de la restructuration de l'EHPAD des Humeaux à Bournezeau.

PRINCIPAUX PROJETS 2014

- Réalisation de travaux de la construction de deux ateliers relais à Saint-Prouant et à Saint-Hilaire le Vouhis : 547 000 €.
- L'aménagement de la 1e tranche de la zone artisanale Actipôle de la Mine à Rochetrejoux et l'extension du Parc Polaris à Chantonnay : 700 000 €.
- L'achat de deux bâtiments à Saint-Vincent Sterlanges et à Chantonnay et aménagement du bâtiment de Chantonnay destiné aux associations caritatives : 500 000 €.
- La fin de la restructuration de l'EHPAD Les Humeaux à Bournezeau : 1 420 000 €.
- La participation financière aux travaux pour le développement au Très Haut Débit Numérique : 3 000 000 €.

BUDGET 2014

DÉPENSES RÉELLES

Sur 100 € dépensés, le Pays de Chantonnay consacre :

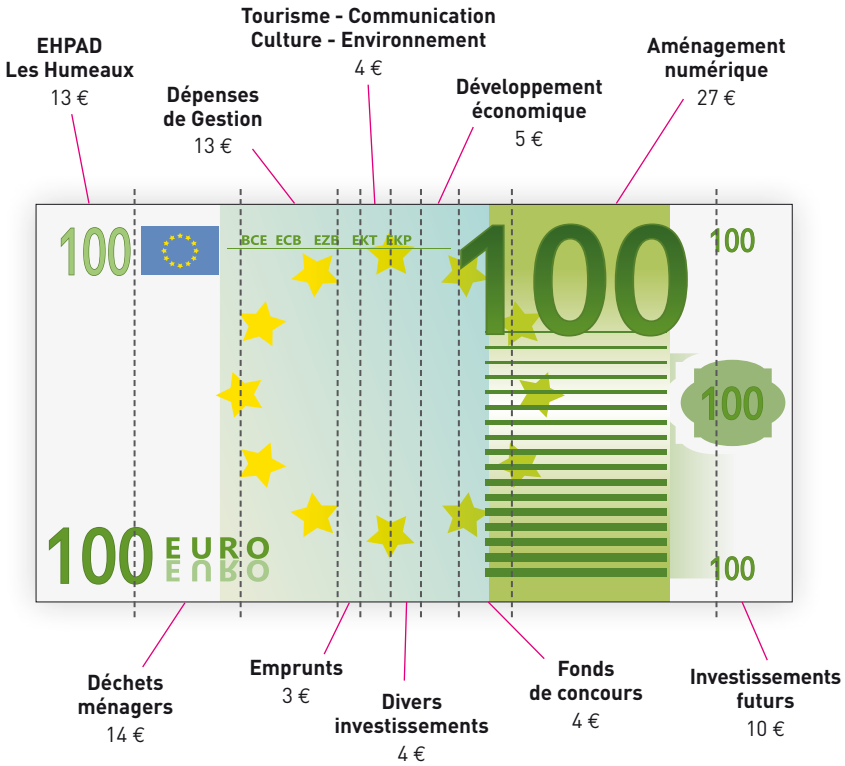

RECETTES RÉELLES

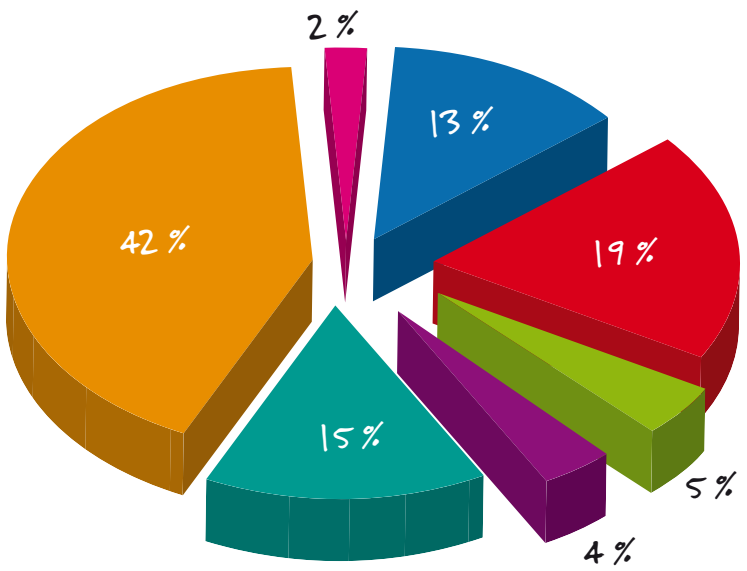

- Redevance déchets ménagers
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Loyers et produits des services
- Emprunts
- Résultats antérieurs
- Divers

BUDGETS 2014 VOTÉS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget principal	9 734 000 €	8 348 000 €
Ateliers Relais	133 000 €	1 255 500 €
Atelier Relais Bournezeau	20 000 €	122 200 €
Zones d'Activités	931 000 €	702 000 €
SPANC	241 000 €	-
Total	**11 059 000 €**	**10 427 700 €**

COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Budget principal	6 262 472 €	6 432 629 €	170 157 €
Ateliers Relais	49 780 €	736 524 €	686 744 €
Atelier Relais Bournezeau	142 495 €	239 047 €	96 552 €
Zones d'Activités	279 396 €	269 143 €	-10 253 €
SPANC	84 402 €	85 955 €	1 553 €
Total	6 818 545 €	7 763 298 €	944 753 €

FONDS DE CONCOURS 2013

Le fonds de concours est une participation financière que la Communauté de communes verse aux communes pour la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement communal.

Le tableau indique pour chaque commune le montant de la participation financière versée et les équipements concernés.

Communes	Opérations	Montants versés
ROCHETREJOUX	Aménagement de la bibliothèque. Réaménagement de voirie.	49 917,00 €
CHANTONNAY	Construction d'un cinéma.	79 510,00 €
SAINT-GERMAIN DE PRINCAY	Travaux de voirie, aménagement de sécurité dans le village des Roches Baritaud. Acquisition d'une auto laveuse pour l'entretien des salles communales.	65 347,90 €
SAINT-VINCENT STERLANGES	Travaux de voirie et rue de Malvoisine.	47 588,57 €
SIGOURNAIS	Construction d'une salle polyvalente.	141 420,00 €
SAINT-HILAIRE LE VOUHIS	Aménagement des abords de la Mairie. Aménagement de sécurité rue de la Binerie. Travaux de voirie. Eclairages publics rue des Petites Maisons. Travaux de bâtiments.	100 812,00 €
BOURNEZEAU	Montant 2013 pris par anticipation.	-
SAINT-PROUANT	Versement prévu en 2014.	-
Total versé en 2013		**484 595,47 €**

COMITÉ DE LECTURE

Depuis 2013, un comité de lecture composé de bénévoles appartenant au réseau des bibliothèques se retrouve toutes les 8 à 10 semaines pour échanger sur les 24 lectures proposées par l'animatrice du réseau. Il permet de s'ouvrir à d'autres lectures et donne un aperçu des nouveautés littéraires.

Chaque membre présente les livres qu'il a lus, et donne son avis (coup de cœur, j'aime)...

Un journal de la sélection du comité est disponible dans les bibliothèques et sur le site du réseau des bibliothèques : **www.bibliothèques.cc-paysdechantonnay.fr**

JOURNÉES ARTISTIQUES

Du 3 au 7 mars s'est tenue une nouvelle saison des "Journées Artistiques" organisées par la Communauté de communes dans chacune des bibliothèques du réseau.

98 enfants âgés de 5 à 10 ans ont découvert la fabrication d'un livre animé décliné sous plusieurs formes : livre accordéon, livre aux pages dépliantes, livre avec des caches...

Pendant deux heures, ces apprentis créateurs guidés par l'animatrice de l'association "Et Patati et Patata" ont laissé libre court à leur imagination, nous laissant entrer dans un monde où chats, chevaux , schtroumpfs... ont trouvé leurs places.

L'ART S'INVITE DANS LES BIBLIOTHÈQUES GRÂCE AU MÉDI@BUS

Cette animation prend vie dans l'ancien Bibliobus de la bibliothèque départementale qui desservait les bibliothèques du département. Désormais réhabilité en Médi@bus il propose un espace dédié à l'art où les visiteurs découvrent des œuvres de peintres, de sculpteurs, de musiciens, de photographes, d'architectes et de chorégraphes.

Une visite ludique qui a ravi une centaine de personnes.

SPECTACLES SCOLAIRES

Chaque année, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, avec la collaboration du développeur Culturel Jeunesse du Conseil Général de la Vendée, propose des spectacles à destination des élèves des écoles primaires du Pays de Chantonnay.

Pour les cycles 1, 715 enfants ont assisté aux représentations de "Cric Crac", petits contes dits par Thierry BENETEAU, dits tantôt du bout des doigts, tantôt avec malice, douceur et humour et qui côtoient comptines et chansons au rythme d'une guitare, d'un tambour à cadre et d'un accordéon.

1 110 élèves des cycles 2 et 3 ont assisté aux représentations de "Pâtacrêp" de la compagnie Choc Trio, où comment deux clowns bien maladroits devront s'occuper d'un être bien plus fragile qu'eux... et y parvenir.

ENTR'ACTE D'AUTOMNE 2014

Carte blanche à Yannick JAULIN

© Photo Christophe Raynaud de Lage

"Nous sommes tous nés d'un récit" Spectacle du 25 septembre au 4 octobre au Pays de Chantonnay

Comme chaque année, les membres de la commission Culture – Jeunesse et les élus communautaires vous proposent un nouveau spectacle qui sera présenté dans les huit communes de notre territoire du 25 septembre au 4 octobre 2014.

Véritable temps fort culturel, la programmation se veut un moment de convivialité, au plus proche de chez vous, pour vous faire découvrir et partager un spectacle de qualité, à un tarif abordable.

Le thème choisi est, cette année, le conte. Et l'édition 2014 se veut exceptionnelle en accueillant un artiste connu, curieux, engagé : **Yannick JAULIN.**

L'artiste

Yannick JAULIN est un artiste vendéen à l'esprit critique.

Dès son adolescence, il part 10 ans durant collecter "la culture des gens de la vie" (contes et chants compris) chez les vieux du pays. Il devient porte-parole militant d'un monde paysan.

En 1985, il s'essaye à la profession : conteur. Accompagné de musiciens sur scène, il se réapproprie les histoires traditionnelles, dans la grande tradition du conte.

En 1986, il découvre le village de Pougne-Hérisson (Deux-Sèvres), où assez systématiquement sont localisées ses histoires. En 1990, il y inaugure le Nombril du Monde.

Depuis 1991, Yannick Jaulin assure la direction artistique des aventures de Pougne-Hérisson, où sa compagnie *Le Beau Monde ?* est en résidence.

Dans ses nombreux spectacles *(Rien que du beau monde, j'ai pas fermé l'œil de la nuit, Menteur, Terrien, Le Dodo, Conteur ? Conteur)*, il défend le récital d'histoires comme art populaire. Le conte est pour lui comme un voyage intérieur, dont on ne ressort jamais indemne.

En 2011, Yannick JAULIN s'est produit avec le spectacle *Merlicoquet* lors du festival Eperluette de Chantonnay.

SPECTACLE
à partir de 8 ans

- **Jeudi 25 septembre à 20h30** SAINT-PROUANT, salle de la Forêt.
- **Vendredi 26 septembre à 20h30** SIGOURNAIS, salle de l'Aubépin.
- **Samedi 27 septembre à 20h30** SAINT-GERMAIN DE PRINCAY, salle des Fêtes.
- **Dimanche 28 septembre à 19h** SAINT-VINCENT STERLANGES, salle André Fonteneau.
- **Mardi 30 septembre à 20h30** SAINT-HILAIRE LE VOUHIS, Foyer Rural.
- **Jeudi 2 octobre à 20h30** BOURNEZEAU, salle du Mitan.
- **Vendredi 3 octobre à 20h30** ROCHETREJOUX, salle du Théâtre.
- **Samedi 4 octobre à 20h30** CHANTONNAY, salle du Sully.

Le spectacle

Mythes et récits fondateurs.

Nous sommes tous nés d'un récit. Qu'ils soient religieux, historiques ou familiaux.

Chacun d'entre nous se voit façonner en fonction des histoires qui lui sont racontées au cours de sa vie.

Un parcours à la fois drôle, pertinent et passionnant dans les méandres de ces récits, socles de notre histoire individuelle et collective.

Qu'en dire ? Yannick JAULIN est en train de finaliser l'Acte II du spectacle *"Nous sommes tous nés d'un récit"*. Ce spectacle sera lancé officiellement en janvier 2015 à La Coursive de La Rochelle, et ensuite en tournée en France entière.

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay s'engage dans ce processus de création en accueillant l'artiste sur une étape.

Cet Acte II sera donc un spectacle en constante évolution qui se façonnera sur notre territoire, au gré des représentations avec les réactions des spectateurs.

"J'ÉCO-RÉNOVE, J'ÉCONOMISE"

Rénover son logement devient aujourd'hui plus facile et moins cher.

Pour changer sa chaudière, installer des fenêtres à double vitrage, isoler sa toiture, son sol ou ses murs, un dispositif complet d'accompagnement et d'aides financières (dont deux nouvelles primes de 1 350 ou 3 000 €) est aujourd'hui disponible pour les propriétaires.

Le plan de rénovation énergétique de l'habitat permet d'être mieux informé, de bénéficier de financements adaptés à sa situation et de faire d'importantes économies d'énergie.

Depuis le 1er juillet 2014, les aides publiques distribuées aux ménages souhaitant faire des travaux de rénovation énergétique de leur logement, **seront conditionnées au recours à des professionnels se prévalant de signes de qualité RGE.** Cette mention, créée par les pouvoirs publics permet d'identifier facilement **les signes de qualité reconnus et les professionnels dont le savoir-faire est démontré.**

Ces primes viennent se combiner aux dispositifs de financement existants et les renforcer : Éco-PTZ, crédit d'impôt développement durable, subvention spécifique réservée aux ménages aux revenus modestes... Ainsi, aides, prêts et subventions, même locales, peuvent s'additionner pour financer une part importante des travaux : jusqu'à 80 % ! L'accompagnement personnalisé, grâce à la mise en place d'un numéro unique et du réseau rénovation info service, rend le dispositif d'aide plus simple d'accès et plus efficace.

Le montant des aides dépend de la nature des travaux, du type de logement, de la composition du ménage et de ses revenus. Pour en profiter, les propriétaires sont invités à contacter le numéro de téléphone unique :

0810 140 240 (n° azur, prix d'un appel local) ou le site Internet : renovation-info-service.gouv.fr.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay vous propose un **service entretien,** à des prix préférentiels.

	INTERVENTION PROGRAMMÉE	INTERVENTION NON PROGRAMMÉE ET URGENTE
Fosse jusqu'à 1 500 L	136,00 €	195,00 €
Fosse jusqu'à 2 500 L	145,00 €	204,00 €
Fosse jusqu'à 3 500 L	153,00 €	212,00 €
Fosse jusqu'à 4 500 L	187,00 €	246,00 €
Fosse jusqu'à 6 000 L	222,00 €	281,00 €
Au-delà de 6000 L - coût du m³ supplémentaire	34,00 €	34,00 €
Poste de relevage en plus d'une vidange de fosse (coût au m³)	34,00 €	34,00 €
Micro-station	113,00 € + 34,00 € par m³ vidangé	172,00 € + 34,00 € par m³ vidangé
Curage et/ou nettoyage des canalisations au-delà de 20 ml	1,00 € par ml	1,00 € par ml
Mise en place de tuyaux supplémentaires au-delà de 50 ml	2,00 € par ml	2,00 € par ml
Déplacement sans intervention (absence du particulier au rendez-vous, ouvrage inaccessible)	113,00 €	172,00 €

La SAUR, professionnel agréé et prestataire choisi, réalise une prestation de vidange et de nettoyage/curage de vos canalisations, selon des prix fixes et incitatifs.

Des aides à **la réhabilitation des assainissements** non conformes ont également été mises en place.

Avec plus de 100 dossiers d'aide déposés depuis 2011, ces subventions ont permis de réhabiliter trois fois plus d'assainissements que lors de la période 2006-2011.

→ INFORMATIONS :

Pour tout renseignement contacter la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au 02 51 94 40 23.

* Service Public d'Assainissement Non Public

COLLECTE DES PIQUANTS COUPANTS

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) ne sont pas considérés comme des ordures ménagères classiques.

Précédemment le dépôt des boîtes jaunes se faisait en déchetterie, suivant des périodes précises.

Depuis le 13 avril 2014, une nouvelle organisation a été mise en place par le SCOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères), notamment via les pharmacies.

Nous vous invitons donc à vous rapprocher de votre pharmacie afin de demander la possibilité de lui rapporter votre boîte jaune pleine.

→ INFORMATIONS :

Vous pouvez consulter les pharmacies adhérentes à ce réseau sur le site internet **http://nous-collectons.dasri.fr**

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

http://www.cc-paysdechantonnay.fr

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

En 2014, la Communauté de communes a décidé de poursuivre son action sur la destruction des nids de frelons asiatiques. La demande doit être faite auprès de la Communauté de communes qui commande la destruction du nid après avoir vérifié qu'il s'agit bien de frelons asiatiques. Cette intervention est gratuite pour le demandeur. Seules les destructions respectant cette procédure sont prises en charge.

En 2013, 83 demandes ont été reçues, avec la destruction de 46 nids de frelons asiatiques.

→ INFORMATIONS :

Pour plus d'informations contacter la Communauté de communes au 02 51 94 40 23 ou

http://www.cc-paysdechantonnay.fr

GÉOCACHING au Pays de Chantonnay

...LA CHASSE AU TRÉSOR DES TEMPS MODERNES

Le géocaching est une activité de loisirs qui consiste à utiliser des coordonnées GPS et à résoudre des énigmes pour rechercher des "caches" ou trésors. 18 caches (4 nouvelles caches en 2014) ont été dissimulées sur le Pays de Chantonnay dans des lieux naturels ou culturels.

Il vous suffit de vous munir d'un GPS de randonnée (possibilité de location à l'Office de Tourisme) ou de votre mobile (télécharger l'application officielle et gratuite geocaching.com).

Retrouvez l'ensemble des caches sur le dépliant "Géocaching au Pays de Chantonnay", disponible à l'Office de Tourisme.

Un jeu-concours pour les enfants de 4 à 13 ans est organisé du 1er juillet au 30 septembre 2014 afin de récompenser le meilleur petit géocacheur de l'été sur le Pays de Chantonnay.

→ **RENSEIGNEMENTS :**
Sur le site Internet
www.cc-paysdechantonnay.fr

SOIRÉE GÉOCACHING AU LAC DE LA VOURAIE

Animation gratuite

Venez découvrir les caches dissimulées pour l'occasion le long du sentier de 2 km autour du lac de la Vouraie.

Mercredi 6 Août
de 17h30 à 19h30

Départ du lieu-dit La Martinière à Bournezeau

→ **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**
auprès de l'Office de Tourisme
au 02 51 09 45 77.

BALADE CONTÉE À SIGOURNAIS

Animation gratuite

Mercredi 30 juillet

À 17h - Balade contée avec Thierry Bénéteau, conteur et musicien d'oreilles.
Spectacle adapté aux enfants à partir de 4 ans. Départ place de l'église

À 20h - Balade contée avec Claudie Duranteau en duo avec son complice musicien, Olivier Cougé.
Spectacle adapté à toute la famille. Départ place de l'église

→ **RÉSERVATION OBLIGATOIRE**
auprès de l'Office de Tourisme
au 02 51 09 45 77.

SAISON ESTIVALE 2014

Pour la saison estivale 2014, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay vous propose des activités et animations pour toute la famille.

LOCATION DE CANOË-KAYAK

Lac de l'Angle Guignard
Départ de la zone de loisirs de Touchegray à Chantonnay

À bord d'un canoë ou d'un kayak, partez en toute sécurité à la découverte d'un environnement sauvage et atypique.
Le club de canoë-kayak de Fontenay le Comte (C.K.F), en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, propose une location de canoë-kayak du 31 mai au 25 août pour des balades accessibles à tous.

→ **DU 5 AU 28 JUILLET :**
ouvert les samedis
et lundis de 13h à 19h
et les dimanches de 10h à 19h

→ **DU 29 JUILLET AU 25 AOÛT :**
Ouvert tous les jours
de 10h à 19h

Tarif : à partir de 5 € / personne pour 1 heure.
En dehors de ces journées, sur réservation pour les groupes.

Renseignements et réservations
au 06 51 48 34 08 ou jackyalamome@gmail.com

BALADES CRÉPUSCULAIRES EN CANOË

Partez en canoë avec un guide afin de découvrir les richesses naturelles du lac et percer ses mystères.

- **Mercredi 16 juillet de 20h30 à 22h30**
  Avec l'animateur nature du C.K.F
- **Vendredi 1er août de 20h30 à 22h30**
  Avec l'animateur de la LPO Vendée

Tarifs : 8 €/adulte – 5 €/enfant

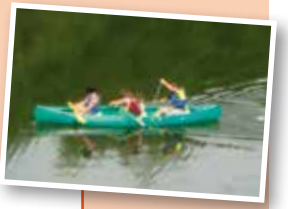

→ **RÉSERVATION OBLIGATOIRE :**
auprès de l'Office de Tourisme au 02 51 09 45 77

BALADE À PONEY OU À BABY-PONEY

Zone de loisirs de la Morlière à Sigournais

La ferme équestre de la Tuilerie vous propose des activités à baby-poney (enfants de 3 à 5 ans) et à poney (jusqu'à 10 ans) : promenade au bord du lac, approche du poney et parcours avec des questions sur le milieu naturel et les poneys.

→ **DU 4 JUILLET AU 22 AOÛT :**
ouvert les vendredis de 14h à 18h (fermé le 15 août)
En dehors de ces journées, sur réservation pour les groupes
Tarif : 12 € la séance

Renseignements au 02 51 00 32 73 ou 06 09 34 54 97
latuilerie.efe@wanadoo.fr

Office de Tourisme Pays de Chantonnay

ZOOM SUR LE LABEL ACCUEIL VÉLO

L'Office de Tourisme vient d'obtenir le label Accueil Vélo qui permet de garantir un accueil privilégié et des services adaptés aux touristes à vélo, et accompagner les prestataires de son territoire à obtenir le label Accueil Vélo.

Les critères :
- Être situé à moins de 5 km de la piste cyclable départementale
- Parc de stationnement vélo (6 arceaux sur la Place de la Liberté)
- Sanitaires à proximité
- Disposer d'un kit de réparation vélo
- Afficher des informations pratiques : loueur de vélo, hébergements labellisés
- Avoir une documentation spécifique vélo à disposition : guide Vendée Vélo, carte des sentiers Pays de Chantonnay...

LE SERVICE BILLETTERIE DE L'OFFICE DE TOURISME

peut effectuer vos réservations pour le Puy du Fou (Grand Parc et Cinéscénie), l'Île d'Yeu (2 compagnies), Futuroscope.

NOUVEAUTÉ EN 2014 : VENTE DE CARTES DE PÊCHE.

L'Office de Tourisme est ouvert juillet et août :
Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 / 14h à 18h30
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h30

Hors saison :
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 / 14h à 17h30
Samedi 9h30 à 12h30

Contact : 02 51 09 45 77

N'hésitez pas à consulter notre nouveau site internet et vous abonner à nos actualités **www.tourisme-paysdechantonnay.fr**

CARTE AVANTAGES

Amuse-toi en famille

Découvre les sites touristiques du bocage Vendéen, et collectionne + de 80 stickers.

→ **NOUVEAU EN 2014**
Dès 3 ans, participe à une animation dans l'un des sites touristiques du Bocage Vendéen et reçoit 4 stickers à positionner sur la carte et crée ton Univers Bocage.
Chouette, ils se collent et se décollent à l'infini...

Illustrations © Charline Vermeulen psycho-fox.tumblr.com

Pendant ce temps, tes parents découvrent le site en bénéficiant d'une réduction grâce à leur carte avantages.

En vente 2 € seulement à l'Office de Tourisme.

Renseignements au 0820 321 315.

LES BALADES SEMI-NOCTURNES

Tous les mardis du 1er juillet au 19 août départ à 20h des communes du Pays de Chantonnay, balade d'environ 7 km à la découverte de la commune, verre de l'amitié à l'arrivée.

- **Mardi 1er juillet :** Rochetrejoux
- **Mardi 8 juillet :** St-Prouant
- **Mardi 15 juillet :** St-Hilaire le Vouhis
- **Mardi 22 juillet :** Chantonnay
- **Mardi 29 juillet :** St-Germain de Prinçay
- **Mardi 5 août :** Bournezeau
- **Mardi 12 août :** St-Vincent Sterlanges
- **Mardi 19 août :** Sigournais

LE MARCHE DE PRODUCTEURS DE PAYS

Le Marché de Producteurs du Pays de Chantonnay se déroulera cette année dans le bourg de St-Hilaire le Vouhis **le dimanche 20 juillet de 17h à 22h.**

Venez à la rencontre des 15 producteurs et artisans, dégustez et mangez sur place les produits, tables champêtres à disposition.

Animation musicale avec Bruno Ligonnière, balades en calèches, ouverture du Musée des outils d'Antan, animations enfants...

CONCOURS PHOTOS 2014

Du 1er avril au 30 septembre

5e Concours Photos organisé par l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay, sous le thème **"Souvenirs d'enfance"**. 3 photos par participant couleur ou noir et blanc.

Règlement et inscription disponibles à l'Office de Tourisme sur le site internet.

MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS
POUR LES 16-25

LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire, la Mission Locale du Pays Yonnais vous **accueille** au plus près de chez vous, vous **informe** sur les démarches d'accès à l'emploi et à la formation, vous **oriente** dans votre projet professionnel et vous **accompagne** dans votre parcours vers l'emploi.

Secteur de La Mission Locale du Pays Yonnais :

Année 2013 :
- 237 jeunes ont été accompagnés
- 278 contrats de travail ont été signés (y compris les missions de travail temporaire)
- 56 jeunes sont entrés en formation

→ **CONTACT :**
Conseillère à Chantonnay
Marie-Bernadette DAVIET
Maison de l'Emploi
65 avenue du Général de Gaulle
Tél : 02 51 46 96 44

EMPLOI D'AVENIR

Les emplois d'avenir sont créés afin de proposer des solutions d'emploi aux jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés.

L'emploi d'avenir apporte :
- 1 contrat de travail : CDD ou CDI
- 1 aide de l'Etat à 75% du SMIC brut mensuel
- 1 tutorat en interne
- 1 montée en compétences des salariés
- 1 soutien de la Mission Locale pour la contractualisation et pendant toute la durée du contrat

→ **INFORMATION :**
Julien LECOEUR 02 51 09 89 75.

Maison de l'Emploi
PAYS DE CHANTONNAY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 02 51 46 80 02
maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr

La Maison de l'Emploi est un service de proximité et d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et pour les entreprises qui recherchent des candidats.

La Maison de l'Emploi accueille, oriente et met en relation les demandeurs d'emploi avec les entreprises locales.

→ **MAISON DE L'EMPLOI :**
65, avenue du Général de Gaulle - 85110 CHANTONNAY
Tél. 02 51 46 80 02 Fax. 02 51 46 92 46
maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr

Lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30
sauf le vendredi 17h

JOB'INTÉRIM

Le 27 mars 2014 a eu lieu la seconde édition "job'intérim", rencontres entre les demandeurs d'emploi et les agences d'intérim à la Maison de l'Emploi.

La première édition ayant rencontré un vif succès, la Maison de l'Emploi a organisé cette nouvelle rencontre autour des métiers du bâtiment. L'objectif était d'avoir moins d'attente sur les stands et mieux échanger avec les professionnels du recrutement.

Les 4 agences présentes ainsi qu'Actif Emploi n'ont malheureusement pas rencontré le succès de la première édition. En effet seulement une vingtaine de demandeurs d'emploi se sont déplacés.

Une prochaine édition est à l'étude.

CIBC

Depuis un an le partenariat mis en place entre la Maison de l'Emploi et le Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétence (CIBC) a permis d'accueillir des salariés qui voulaient obtenir des réponses ou travailler sur leur avenir professionnel.

→ Vous souhaitez des renseignements sur le bilan de compétences, la Validation des Acquis de l'Expérience, le Droit Individuel à la Formation, **vous pouvez téléphoner au 02 51 09 89 49 pour obtenir un premier entretien gratuit.**

Un accompagnement vous sera proposé localement avec Mme Cathy DUBOTS, le vendredi sur rendez-vous à la Maison de l'Emploi du Pays de Chantonnay.

CIAS Pays de Chantonnay

EHPAD Les Croisettes à Chantonnay

Déjeuner Guinguette aux Croisettes

Le 22 avril l'EHPAD des Croisettes a accueilli les familles des résidents nés en mars et avril pour partager avec eux un déjeuner sur le thème de la guinguette.

Les membres du personnel avaient pour l'occasion revêtu leurs plus belles tenues digne d'un petit bal de bord de Marne et, tous ensemble ont pu reprendre les refrains très connus au son de l'accordéon.

Le somptueux repas accompagné de bons vins sur un air de musette relayé par un animateur très "ti ti parisien" a réjoui toute l'assemblée.

Bref : un moment de partage et de convivialité apprécié de tous.

EHPAD Les Érables à St-Prouant

Journée "Portes ouvertes"

La journée "Portes ouvertes" du Samedi 12 Avril a rencontré un vif succès.

Les nombreux visiteurs ont pu découvrir les espaces de vie des résidents, le salon d'étage "la roseraie" réservé à l'accueil de jour pour personnes âgées désorientées, les différents objets réalisés par les résidents et les bénévoles, le matériel médical utilisé...

De 1 à 103 ans, chacun a pu profiter des différents stands à l'intérieur de l'établissement : maquillage pour enfants, palets, jeux, pâtisserie, bar...

Cette journée "portes ouvertes" a également permis de faire découvrir l'exposition de photos réalisées par les enfants de l'école Saint-André de Saint-Prouant. Les œuvres des élèves sont restées exposées jusqu'au dimanche 11 mai dans la salle de réunion et le hall d'entrée des Erables, en visite libre.

EHPAD Les Humeaux à Bournezeau

L'établissement subit actuellement une phase de changement important. Le hall d'entrée a beaucoup évolué ces dernières semaines. La redéfinition des espaces permettra aux salariés de travailler dans de meilleures conditions (bureaux mieux adaptés, création d'une salle de transmission, aménagement d'une nouvelle salle de détente).

Les infrastructures seront également améliorées : mise en place d'un nouveau système d'appel-malade, une nouvelle centrale incendie sera en fonctionnement, un autocom (centrale téléphonique) sera installé. Ce dernier élément permettra aux résidents de bénéficier de tarifs intéressants avec la mise en place de "forfait" téléphonique.

Le 4 Avril, le personnel a organisé le traditionnel goûter des familles dans la résidence. 60 membres des familles ont participé à l'évènement. L'après-midi s'est déroulé dans un esprit convivial et chaleureux, animé par le chanteur Luc Bourdon. Les résidents avaient préparé pour l'occasion des mignardises au chocolat et des tartes qui ont été très appréciées par l'assemblée.

* EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le service de portage de repas à domicile effectue des livraisons sur le territoire de Chantonnay.
Le service de repas dessert également les 3 EHPAD du Pays de Chantonnay ainsi que le restaurant scolaire de Saint-Prouant et les accueils de loisirs ou de petite enfance de Chantonnay et de Saint-Germain de Prinçay.
Les menus et tarifs sont sur le site internet de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay (rubrique action sociale) :
http://www.cc-paysdechantonnay.fr

→ **INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS**
SERVICE DE REPAS À DOMICILE
5 rue du Dr Bastard
85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 42 80 97
service.portagecias@orange.fr

CLIC EST VENDÉE

Une équipe médicosociale est à votre écoute et vous renseigne pour le soutien à domicile. En partenariat avec les acteurs de la santé, des actions et des réunions d'informations sont proposées à un large public dans le cadre du "bien vieillir".

Les 3 EHPAD du CIAS en collaboration avec le Clic Est-Vendée, vous invite à une réunion d'information à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay **le 17 novembre à 14h30.**

Donation, succession et réglementation de l'aide sociale : d'une part, un représentant de la Chambre des Notaires de la Vendée interviendra sur les modalités des donations, donations-partages et des successions. D'autre part, la coordinatrice du Clic présentera la réglementation d'aide sociale du Conseil Général de la Vendée.

→ **RENSEIGNEMENTS :**
CLIC Est Vendée 02 51 52 66 74

PEPS EUREKA

Réunion d'informations le vendredi 3 octobre à 10h salle "du petit lundi" à Saint-Prouant.

Donnez du pep's à vos neurones et à votre vie !

Dans le cadre de ses actions de prévention, la MSA met en place des ateliers en partenariat avec le CCAS et le CLIC Est Vendée. A travers des exercices ludiques, PEPS Eurêka permet d'améliorer sa mémoire au quotidien tout en se divertissant. Les inscriptions aux ateliers se feront à l'issue de la réunion.

→ **RENSEIGNEMENTS :**
CLIC Est Vendée Tél. 02 51 52 66 74
Pôle Prévention MSA Tél. 02 40 41 30 83

QUOI DE NEUF dans les communes ?

à St-Germain de Prinçay

Nouveau commerce :

Priscill'ongles - Styliste ongulaire qui vous propose des prestations aussi simples qu'originales, fantaisistes, personnalisées...
14 rue du Général Royrand
Tél. 06 76 01 81 20
Facebook.com/priscill'ongles

EASY DRIVE - Réparation à domicile spécialisée en camping-car, caravane
EURL Boisseau Charly - 4 rue des bosquets
Tél. 06 25 76 28 33
charly.easydrive@gmail.com

à St-Prouant

Nouveaux commerçants :

Lililalutine - Travail de la maroquinerie sur le thème du monde féérique et réalisation de modèles uniques sur mesure.
Mathilde LEFETZ
La Grande Motte - Tél. 06 07 42 43 09
lililalutine.blogs-pot.com

Dans l'hair du temps
Coiffeuse à domicile
Lorinne GUESDON
Tél. 06 17 87 93 83
dans-lhair-dutemps@orange.fr

à Rochetrejoux

Changement d'enseigne :

La maison Bray a décidé de reprendre ce commerce pour donner aux rocatrejoviciens la possibilité d'avoir des produits de qualité, du service et du conseil à proximité.

On y trouve de l'épicerie, de la crémerie, des fruits et des légumes, une fabrication maison "Au bout de l'art" est garantie pour les produits suivants : la charcuterie traditionnelle, la boucherie en libre-service, les semi-conserves (plats cuisinés), la gamme traiteur, la pâtisserie et viennoiserie. Le pain est fourni par la boulangerie de Saint-Germain de Prinçay.

La supérette est ouverte le matin tous les jours de la semaine, et les après-midi des lundi, mardi et vendredi.

à Chantonnay

Nouveaux commerçants :

Rêve d'ongles - Allongement ongulaire (ongles abîmés, rongés, trop courts) pose de gel ou de vernis permanent, SPA détente des mains et des pieds.
Différents forfaits sont proposés.
Prise de RDV y compris aux heures et jours de fermetures.
Berthilde PRESSAC - 5 place de la Liberté
Tél. 02 51 38 03 30.

Magasin Bio Nature Verte - Produits : alimentation, cosmétique, hygiène, produits d'entretien, compléments alimentaires.
Arrivage pains, fruits et légumes le mardi et le vendredi
75 bis avenue de Monseigneur Batiot
Tél. 09 84 35 63 14

Loueur meublé professionnel
Ouverture début septembre 2014 de la Résidence "Le Chêne Vert"
Location de studios et T2 meublés - Parking
2 avenue Monseigneur Batiot
Tél. 06 85 81 27 14 - *g.nex@wanadoo.fr*

2 A à Z Agencement - Réalisation et concrétisation de votre ou de vos projets d'aménagements intérieurs : cuisine, salle de bains, aménagements divers...
63, avenue Monseigneur Batiot
Tél. 07 81 21 21 81 - *contact@cuisine-christophe.com*
www.cuisine-christophe.com

Nouvelle adresse :

UN TOIT POUR SOI - Agence Immobilière
22 parvis Saint-Pierre
Tél. 02 51 44 93 47 - *contact@untoitpoursoi.fr*
www.untoitpoursoi.fr

Nadège Redais – Orthophoniste
6 parvis Saint-Pierre
Tél. 02 51 34 69 74

Agence Sol Immobilier
Rue Nationale
Tél. 02 51 41 89 94 ou 06 33 82 27 76

Changement de propriétaire :

AGV Bremand Funerarium (anciennement AGF Godreau-Villain)
Tél. 02 51 27 22 72 ou *atpf-bremand@orange.fr*
Marbrerie : 02 51 46 87 25
maconnerie-brunet.com - *brunet.jmichel@wanadoo.fr*

à Bournezeau

Nouvelle tranche à l'éco quartier du Bois Courtaud :

19 lots sont ouverts à la réservation au prix de : 54,47 € /m².

→ **RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS**
En mairie au 02 51 40 54 01
(Service urbanisme)

Nouvelle entreprise en contruction :

Solutions Cintrage PVC
Ouverture fin 2014
Rue Archereau - Vendéopôle

à St-Hilaire le Vouhis

Aménagement d'un terrain multisports

Rue du Lavoir, à proximité de l'école publique des tilleuls comprenant un terrain de basket, de hand, badminton... destiné aux enfants de l'école et aux jeunes de la commune.

Nouveaux commerçants :

Adrast Immobilier
13, rue des Petites Maisons
Tél. 02 51 31 01 35 / 06 08 27 18 39
eadrast@adrastimmobilier.fr - **www.adrastimmobilier.fr**

J2M Electricité
M. Jean-Michel MOREAU
3, rue La Chaudellerie
Tél. 06 13 75 04 15
border85@hotmail.fr

à St-Vincent Sterlanges

Nouveaux commerçants :

FB Menuiserie - Ouvertures, Isolation, Plaquiste, Parquets...
Tél. 06 33 69 41 68
bonneaufranck@hotmail.fr

Home Solution - Décapage peinture, vernis sur toutes surfaces (bois, métal, plastique, pierre...) par aérogommage ou hydrogommage.
100% écologique, propre et rapide.
Devis Gratuit
Alain Cauchon
1 place de la Mairie
Tél. 02 51 40 23 15 / 06 83 84 11 65
homesolution85@orange.fr

Fabrice (A partir du 1er Août) - Réparation Automobiles et Utilitaires à votre domicile. Vidange, freinage, distribution, embrayage, pneus...
Devis gratuit
57, rue Nationale
Tél. 07 51 64 66 82
fabrice.pajaud@orange.fr

à Sigournais

Lotissement "le Côtelet"

10 lots, pour la première tranche, ouverts à la réservation
Prix de vente : 36 €/m²

Renseignements et réservations en Mairie au 02 51 40 44 56

Nouveau commerce :

M. Damien-Olivier HUMEZ, architecte DPLG de 14 années d'expériences en maisons individuelles, bâtiments industriels et équipements publics, peut vous accompagner pour votre projet, du permis de construire au suivi des travaux. Journée de rencontre et découverte du métier d'architecte, au bureau, le samedi 20 septembre 2014 (10h-12h et 14h-16h).

HUMEZ ARCHITECTURE, SARL d'architecture
Actipôle de Benêtre
22, rue des Vignes
Tél. 02 51 94 11 92
humezarchitecture@yahoo.fr

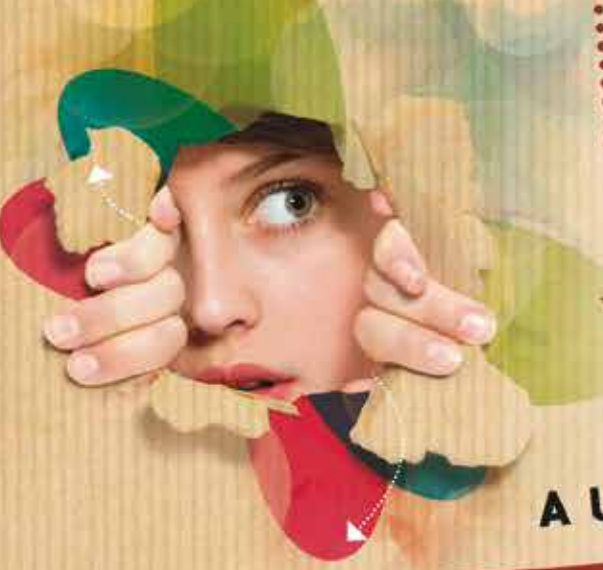

Entr'Acte d'Automne

AU PAYS DE CHANTONNAY

SPECTACLE DE

YANNICK JAULIN

NOUS SOMMES TOUS NÉS D'UN RÉCIT

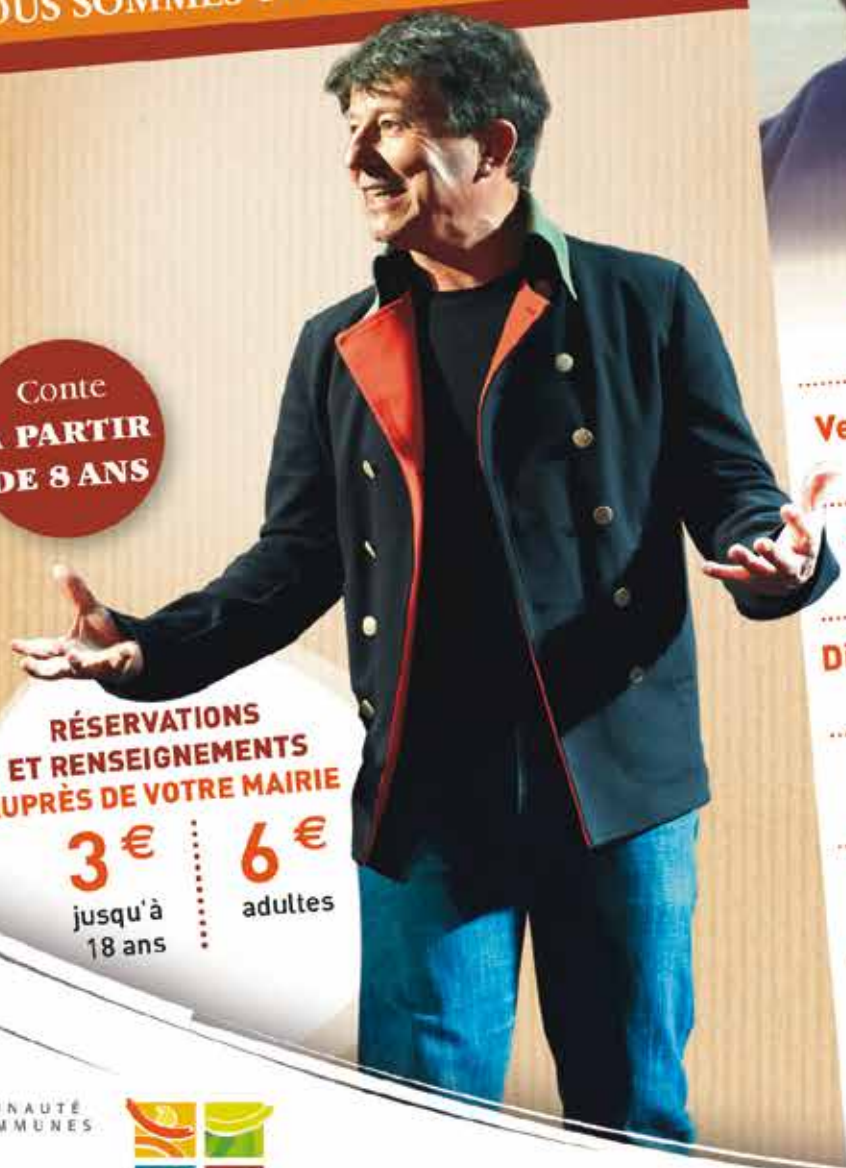

Conte
À PARTIR DE 8 ANS

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE

3 € jusqu'à 18 ans

6 € adultes

Jeudi 25 septembre - 20h30
SAINT PROUANT

Vendredi 26 septembre - 20h30
SIGOURNAIS

Samedi 27 septembre - 20h30
SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

Dimanche 28 septembre - 19h00
SAINT VINCENT STERLANGES

Mardi 30 septembre - 20h30
SAINT HILAIRE LE VOUHIS

Jeudi 2 octobre - 20h30
BOURNEZEAU

Vendredi 3 octobre - 20h30
ROCHETREJOUX

Samedi 4 octobre - 20h30
CHANTONNAY

Crédits photos : Thierry Pauquet, Carine Janis - N° Licence Entrepreneur du Spectacle : 2-1059609

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir